



République Sociale

ASSOCIATION RELIÉE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901
Club fondé en 1997

« Sans la République, le Socialisme est impuissant,
Sans le Socialisme, la République est vide »

LETTRE ELECTRONIQUE HORS SERIE N°2
SPECIALE ELECTIONS EUROPEENNES 2009

Paris, le 09/05/2009

AUX MEMBRES ET SYMPATHISANTS

COMMUNIQUE DU BUREAU NATIONAL DU CLUB REPUBLIQUE SOCIALE

*

* *



Elections au parlement européen du 7 juin 2009

Au soir de l'abstention massive aux élections du parlement européen le 7 juin 2009, aucun leader, parti ou "grand media" ne peut se déclarer "surpris" de la volonté exprimée par les peuples d'Europe, et tout particulièrement en France, de rejeter majoritairement les institutions de l'Union Européenne.

Le 7 juin 2009, le peuple français confirme son abstention massive aux élections européennes de 2004 et son vote NON au TCE du 29 mai 2005.

Cette abstention répétée et croissante équivaut à un boycott de la part d'une grande majorité du peuple et une profonde division dans les catégories sociales, pour l'instant, les moins touchées par la crise.

En France, nul parti ou leader ne peut se prévaloir d'un soutien politique du peuple pour « faire passer » par la force, la corruption ou la ruse l'application des directives de l'Union européenne.

Nul n'a mandat pour appliquer demain les directives cachées jusqu'au 7 juin du FMI et de la Banque Européenne de diminution des retraites, de destruction des systèmes publics de protection sociale, de réduction des effectifs de fonctionnaires et de garanties statutaires des salariés.

Le gouvernement Sarkozy et son parlement imposent et cherchent à imposer sans mandat du peuple, dans le cadre de la constitution de la 5ème République du "coup d'état permanent", plus de rigueur pour la "France d'en bas" et plus de largesse pour une minorité nantie.

Il y a urgence. Il faut redonner la parole et le pouvoir au peuple. Qu'il exprime sa volonté majoritaire sur les programmes qui lui seront présentés en fonction de ses propres intérêts. Qu'il ait possibilité de se défendre et de rétablir les conquêtes sociales protectrices des salariés, artisans, petits commerçants, retraités, jeunes, chômeurs et de leurs familles.

Que le pouvoir d'Etat, que la République soit rendue aux citoyens et à leurs représentants élus.

Pour que les abstentions rejoignent les votes critiques et qu'ils trouvent leur efficacité dans l'affirmation d'une volonté collective et de la souveraineté du peuple français, il faut appeler à de nouvelles élections générales.

Une assemblée constituante élue au suffrage universel direct étant la réponse naturelle à l'implosion politique qu'indique le vote du 7 juin 2009, après ceux, méprisés de 2004 et 2005.

Le peuple doit répondre lui-même à une crise majeure dont il souffre déjà, dont il refuse de payer le prix et dont il désire choisir lui-même comment en sortir et comment s'en protéger.

A plus court terme, le refus populaire des politiques de l'UE devrait avoir comme conséquence – s'il était respecté par le gouvernement et le parlement - l'arrêt immédiat du véritable complot tramé contre les communes, leurs élus et les droits de leurs habitants sous la forme :

- de la suppression de la clause de compétence générale des délibérations municipales au nom du principe de « subsidiarité » bruxellois
- du « fléchage » des mandats des conseillers généraux et régionaux
- de la fin de l'affectation communale et de la réduction des ressources des impôts « locaux »
- de la privatisation accélérée des services publics, postaux, sociaux, scolaires, techniques...

La période des vacances et la prolongation des sessions parlementaires étant grosses de menaces contre les droits et moyens de vie des citoyens, le club République Sociale appelle ceux-ci à se joindre sans attendre aux mouvements initiés par les associations, partis et élus pour défendre les services publics, leurs effectifs et moyens et les droits démocratiques communaux.

A **République Sociale**, nous avons mené les combats de la victoire du NON au TCE du 29 mai 2005, de l'exigence d'un referendum le 4 février 2008 sur un remake de ce TCE.

Il est intolérable que les députés et sénateurs aient accepté de se dessaisir de leurs mandats au profit de l'Union Européennes, de désavouer le NON au TCE du 29 mai 2005 et qu'ils acceptent de voter servilement, sous la férule de Bruxelles la transcription en Droit français de « directives » qui transforment le droit citoyen et public en droit de la concurrence et en loi du plus fort. C'est ce que signifie l'abstention massive et répétée aux élections européennes : un refus renouvelé aux institutions de l'Union Européenne.

Tous le grands media et la quasi totalité des partis participant à l'élection ont passé sous silence le NON majoritaire du peuple français le 29 mai 2005. Nous République Sociale, nous avons assuré la continuité avec la campagne "noniste" de dénonciation du TCE et donc du traité de Lisbonne de leurs conséquences antisociales de la concurrence dite « libre et non faussée ».

NON, la campagne « européenne » ne fut pas contre Sarkozy et son gouvernement comme pourraient l'être des élections législatives avant 2012 ou chaque parti présenterait ses solutions de défense du peuple français contre les conséquences de la crise, les licenciements, le blocage du crédit, les expulsions...

NON, le parlement européen ne pourra pas soutenir les luttes des travailleurs. Il n'a pas pouvoir de les protéger au sein d'institutions européennes toutes entières conçues pour accroître la concurrence entre les travailleurs, les artisans, les pêcheurs, les paysans, les collectivités locales et privatiser les services publics.

